

Protocole Santé et Sécurité au travail – Situation de crise

École des Belles-Rives

Portrait du milieu

- Caractérisé par un indice socioéconomique (IMSE) de 8, l'école primaire des Belles-Rives dessert son territoire avec des classes régulières du préscolaire 4 ans à la 6e année. L'enseignement explicite des comportements attendus est l'approche privilégiée par tous les enseignants de l'école pour le développement d'un comportement positif et respectueux à l'école. École avec l'approche Soutien au comportement positif (SCP) (*se référer aux affiches présentant les comportements attendus dans les différents lieux de l'école ainsi qu'aux étapes d'interventions (arbre décisionnel) utilisées par tous les intervenants*)
- Présence de TES en soutien à l'enseignement et à l'intervention par cycle ainsi qu'une agente en réadaptation en soutien à l'ensemble de l'école.
- Moyens de communication pour assurer la sécurité dans l'école : Appel secrétariat via l'intercom dans chacune des classes et radios émettrices.

Liste des intervenants formés ITCA (si mesure contraignante nécessaire)

Rosalie Barette-Tremblay (agente en réadaptation)

Élodie Therrien (T.E.S)

Amélie Belisle (T.E.S)

Sophie Fortin-Roussel (T.E.S)

Line St-Louis (classe principale SDG)

Jessica Marinier (éducatrice SDG)

Mesures de prévention (au quotidien)

Sécuriser les lieux :

Identifier les objets qui peuvent poser un danger (projectiles)

Utiliser un endroit sécurisé pour ranger les objets qui peuvent poser un danger.

Ne jamais laisser d'objet cassant non-supervisé à la portée des élèves.

Prendre connaissance des documents aidant à l'intervention :

Lire le guide SCP et se référer à l'arbre décisionnel lors des écarts de conduite.

Se fier au document de gradation des conséquences lors de niveau 3 et 4.

S'assurer d'ouvrir TEAMS sur son portable afin d'avoir accès rapidement au clavardage.

Lire régulièrement les fiches de prévention actives des élèves ciblés dans le groupe.

Autres conseils :

Porter des vêtements et souliers qui permettent de se déplacer librement et rapidement.

Retirer les bijoux qui pourraient être saisis par élève et ainsi causer une blessure.

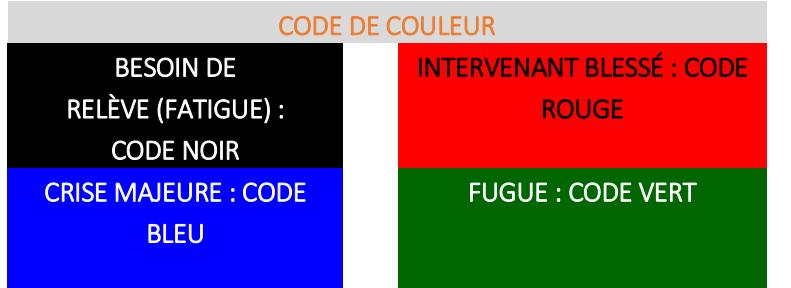
Retirer porte-clés qui peut se trouver autour du cou afin d'éviter des blessures pouvant être causés par l'élève en crise.

Prévoir que les radios émettrices sont fonctionnelles et à votre portée.

Consignes en cas de crise

Pour les intervenants non certifiés ITCA

1. Signaler à l'intercom pour le secrétariat, en identifiant le « niveau d'urgence » et les « codes de couleur ».



1 = À RISQUE d'arriver, signes précurseurs (début de désorganisation), se rendre en marchant

2 = EN COURS, se rendre en courant

Ex. : Code, niveau, prénom de l'élève, lieu (ex : CODE BLEU-2-Nathan- Local 217)

Lorsque le code est lancé par la secrétaire, au moins 2 intervenants se rendent sur les lieux.

2. En cas de changement de la situation préalablement décrite (apaisement ou amplification), effectuer un 2e signalement. Ne jamais effectuer de contrainte physique sur un élève.
3. Lors d'une crise, s'occuper des élèves calmes et laisser l'intervention à une personne formée ITCA.
4. Ne jamais se placer directement entre l'élève et la porte (risque de collision en cas de fugue).
5. Maintenir 2 adultes en places pendant la crise.
6. Sur demande des intervenants formés ITCA, prendre les élèves calmes et quitter vers un autre local.

Consignes en cas de crise extérieur ou de fugue en dehors du terrain sécurisé de l'école

Si crise à l'extérieur :

1. Appeler sur le radio-émetteur pour qu'au moins 2 intervenants formés ITCA se présentent sur les lieux.
2. Les adultes non formés ITCA s'occupent des élèves calmes et les éloignent de l'élève en crise.
3. Garder une distance physique avec l'élève en crise.
4. Suivre la démarche (intérieure) prévue pour l'intervention.

Si fugue à l'extérieur de la cour d'école :

1. Avoir son émetteur et garder un œil sur l'élève (ne pas courir après lui).
2. Si non certifié ITCA, **ne jamais effectuer de contrainte physique sur un élève.**
3. Faire un appel sur radio-émetteur (**code vert**) en nommant l'élève, l'endroit et le niveau d'urgence (**niveau 1-2**).
4. L'un des intervenants identifiés comme répondant se rend à l'endroit indiqué avec son émetteur et garde contact avec le secrétariat.
5. Le secrétariat sort la fiche-santé de l'élève en fugue.
6. Le répondant avise le secrétariat de l'évolution de la situation.
7. Si l'élève quitte le terrain de l'école et refuse d'y revenir, l'équipe demande de placer un appel aux parents ou tuteur ainsi qu'un appel à la police.
8. En tout temps, 1 adulte doit suivre, tout en gardant une certaine distance, ou garder un œil sur l'élève et être en mesure de communiquer avec une autre personne.
9. Les intervenants qui ne sont pas impliqués assurent la circulation et la sécurité des autres élèves s'il y a lieu (retour en classe, surveillance).

Suivi après la situation de crise

1. Chaque contrainte physique doit être consignée et communiquée aux parents ou tuteur de l'enfant (annexe 3 pour mesure non planifiée et annexe 4 pour mesure planifiée)
2. Lors de crise majeure, l'équipe doit prévoir un moment pour un retour post-situationnel
3. Soutien aux intervenants suite à une intervention
4. Toute personne affectée psychologiquement par une situation est invitée à en parler à la direction et/ou de faire appel au programme d'aide pour les employés en composant 1 844 880-9143
5. Il est important de déclarer rapidement toute blessure dans le rapport de déclaration d'incident
6. Révision ou modification du protocole-école

Consignes en cas de crise pour les intervenants certifiés ITCA

<p>Interventions préventives avant utilisation de mesures contraignantes (isolement ou contention physique)</p>	<p>Les intervenants ITCA récupèrent les équipements de prévention individuels (EPI) qui sont rangés [au secrétariat et au local 217]</p> <p>Le ballon certifié prévention I.T.C.A est aussi disponible au local 217.</p> <p>Mesures pour désamorcer la crise (diriger l'élève vers un endroit calme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir un contact visuel - Proximité / Bienveillant - Discussion avec l'élève - Rappeler les comportements attendus - Ignorance intentionnelle du comportement - Mesure ferme, chaleureuse et explicite - Définir les limites - Être clair et succinct - Éviter la morale et les discours - Langage corporel bienveillant <p>Poursuite de la crise avec comportements d'agressivité</p> <p>Interventions intensives qui misent sur la protection:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortir l'élève si positionné près de la sortie ou faire sortir les élèves - Évaluer sa propre disponibilité et capacités à intervenir - Être directif tout en évitant la confrontation - Adopter une position stable et stationnaire envers l'élève - Annoncer nos actions et nos déplacements - Respecter l'espace personnel de l'élève
<p>APPEL DES 3 CRITÈRES QUI MÈNENT À L'APPLICATION D'UNE MESURE CONTRAIGNANTE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévisibilité du risque (<i>suis-je certain que cela va se produire?</i>) ➤ Proximité du risque (<i>est-ce un risque qui est près de moi?</i>) ➤ Danger immédiat (<i>ai-je le temps de faire une autre intervention efficace?</i>) <p>Autres considérants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En tout temps, un intervenant peut demander d'être relayé dans la gestion de la crise ➤ Les collègues doivent prendre le relais en cas de signes de non-disponibilité ou de fatigue d'un intervenant pendant la gestion de la crise 	
<p>Modalités d'application d'une mesure contraignante de type MESURE D'ISOLEMENT</p>	<p><i>Mise en garde: Utilisation d'une telle mesure comporte des risques de préjudices pour l'élève. Toujours considérer les facteurs de vulnérabilité de certains élèves ou situations.</i></p> <p><u>Lieu et moyen d'application d'une mesure d'isolement</u></p> <p><u>En classe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Si incapable de déplacer l'élève ou risques pour la sécurité des autres élèves ou des intervenants, évacuer la classe et surveiller depuis la fenêtre de la porte. ○ Planifier dans quels locaux iront les élèves et qui sera responsable de leur surveillance (en collaboration avec les adultes présents l'intervenant leader nomme le surveillant selon les gens disponibles) : Service de garde (local 111 et 107), salon du personnel, salle informatique, bibliothèque <p><u>Local dédié : local 217</u></p> <p><u>Balises temporelles avant l'appel aux parents ou autre plan d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 30 minutes pour les informer que nous sommes en gestion de crise. ○ Après 45 minutes sans diminution d'intensité de la crise et que le danger s'intensifie, appel aux parents et aux policiers. <p><u>Partenaires impliqués :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Parents et policiers <p>****Surveillance visuelle appliquée en continue.</p>
Consignes en cas de crise pour les intervenants certifiés ITCA (suite)	
Modalités d'application d'une mesure contraignante de type CONTENTION PHYSIQUE	<p>Mise en garde : <i>Rappel de certains principes spécifiques à l'intervention physique (selon l'approche ITCA)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Technique de contention physique minimale et de courte durée, selon le principe de gradation proportionnelle. ➤ Technique de déplacement de l'élève (contention physique) OU faire sortir les autres personnes du lieu (<i>retour vers la mesure d'isolement</i>) ➤ Est-ce que le ou les intervenant(s) ont les capacités d'exécuter l'intervention physique (en fonction des caractéristiques de l'élève, de la dangerosité des comportements ou de l'aménagement des lieux physiques) ? <i>Si non : retour vers la mesure d'isolement et voir quelles autres mesures sont nécessaires pour assurer la sécurité de l'élève, de l'entourage et des intervenants.</i> <p>Responsable de l'intervention (team leader en fonction des compétences de l'intervenant et du lien avec l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ À déterminer selon la situation <p>Balises temporelles avant l'appel aux parents ou autre plan d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ À déterminer selon la situation <p>Partenaires impliqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Parents et policiers
Fin de la crise	<ul style="list-style-type: none"> ● Allouer un temps à l'élève pour décompresser ● Préserver la dignité de l'élève devant ses pairs ● Fixer avec l'élève un moment ultérieur pour revenir sur l'événement ● Approche bienveillante dans sa récupération de la crise

Suivi après l'événement
<ol style="list-style-type: none"> 1. Chaque contrainte physique doit être consignée et communiquée aux parents ou tuteur de l'enfant (annexe 3 pour mesure non planifiée et annexe 4 pour mesure planifiée) 2. Lors de crise majeure, l'équipe doit prévoir un moment pour un retour post situationnel 3. Soutien aux intervenants suite à une intervention 4. Toute personne affectée psychologiquement par une situation est invitée à en parler à la direction et/ou de faire appel au programme d'aide pour les employés en composant 1 844 880-9143 5. Il est important de déclarer rapidement toute blessure dans le rapport de déclaration d'incident 6. Révision ou modification du protocole-école